

## CANDIDAT·ES AUX MUNICIPALES 2026

# **CONSTRUISSONS ENSEMBLE** **L'ÉCOSYSTÈME MUSICAL DE DEMAIN**



## PORTRAIT DU SECTEUR

### DES PROJETS DANS DIFFÉRENTS CHAMPS ARTISTIQUES, UNE FORTE PLRIAUTIVITÉ

**+40**  
activités et services

PROPOSÉS PAR LES STRUCTURES ADHÉRENTES DE HAUTE FIDÉLITÉ



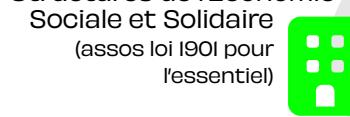
Diffusion des artistes, promotion des œuvres, production phonographique et édition musicale, développement de la création, soutien aux pratiques musicales et transmission, etc.

Cet écosystème repose sur **des équilibres fragiles, actuellement soumis à rude**

**épreuve** : capacité à investir limitée des petites entreprises vs soutien à l'émergence qui repose en majorité sur les acteur·rices indépendant·es, économie de l'incertitude soumise à une tension budgétaire croissante du fait de l'inflation et de la contraction des financements publics, multinationales et salles de concerts gigantesques de plus en plus menaçantes pour les indépendant·es et la diversité artistique et culturelle, essor des entraves aux libertés de création et de programmation, complexités à se projeter activement dans la redirection écologique ou le tournant numérique des activités...

### DES MAILLONS TRÈS DIVERS ET INTERDÉPENDANTS

Sociétés commerciales,  
Structures publiques,  
Structures de l'Economie Sociale et Solidaire  
(assos loi 1901 pour l'essentiel)



Salarié·es permanent·es, artistes et technicien·nes intermittent·es du spectacle, indépendant·es

Bénévoles  
(72 en moyenne par structure adhérente à Haute Fidélité)



### UNE PLURALITÉ DE MODÈLES ÉCONOMIQUES ET DE SECTEURS D'ACTIVITÉS

**Spectacle vivant**

UNE MAJORITÉ ÉCRASANTE DE TPE-PME

**Facture instrumentale et matériel audio**

**Musique enregistrée**

**Enseignement & formation**

**Médias & numérique**

C'est dans cette fine harmonie entre artisanat et entrepreneuriat, entre soft power et actions de proximité, entre réalisation de soi et émancipation collective, que se situe le cœur d'un écosystème riche en innovation mais fragile. Et c'est à cet endroit que **la puissance publique a toute sa place** : pour accompagner sans chaperonner, pour co-construire sans régenter, pour soutenir des projets porteurs d'intérêt général pour les territoires et dont l'utilité sociale n'est plus à démontrer aujourd'hui.

CANDIDAT·ES AUX MUNICIPALES 2026

**CONSTRUISSONS ENSEMBLE**  
**L'ÉCOSYSTÈME MUSICAL DE DEMAIN**

QUELQUES CHIFFRES CLÉS



4 Français·es sur 5 écoutent de la **musique enregistrée**  
**TOUS LES JOURS POUR 57%**

C'est la pratique culturelle qui a connu l'essor le plus dynamique depuis les années 1970, largement répandue parmi toutes les générations, les catégories sociales et dans tous les territoires.<sup>1</sup>

82% des lieux dédiés à la musique sont localisés **hors de la région Ile-de-France**, et 40% des festivals de musique se déroulent **dans des territoires ruraux**

1 FESTIVAL SUR 2 EST UN FESTIVAL DE MUSIQUE

58% des **recettes** **DU SPECTACLE VIVANT**

La musique représente plus d'un quart des représentations, près de la moitié du public<sup>2</sup>

LA 2<sup>ÈME</sup> INDUSTRIE CULTURELLE DU PAYS  
**2,8 milliards d'€ en 2024**  
DE VALEUR AJOUTÉE DIRECTE



Une augmentation de plus de 50 % en 5 ans (soit 14 fois la croissance du PIB français), ce malgré la crise du Covid-19<sup>3</sup>

La région rassemble **5% des festivals payants** et **6% des lieux de diffusion musicaux** français pour 8,8 % de la population du pays



... mais aussi  
4 % de l'offre payante de spectacles et **5 % de la fréquentation nationale**<sup>4</sup>

CANDIDAT·ES AUX MUNICIPALES 2026  
**CONSTRUISSONS ENSEMBLE**  
**L'ÉCOSYSTÈME MUSICAL DE DEMAIN**



UNE RÉGION RICHE DE SES EMPLOIS DANS LE DOMAINE MUSICAL

**+100k**  
**équivalents**  
**temps plein**  
 en France



**191 000 PERSONNES**  
 Autant que la construction  
 de véhicules automobiles<sup>6</sup>



**HAUTS-DE-FRANCE**  
**6ÈME**  
**région**  
**employeuse**  
**de la filière**  
**musicale**

1 entreprise musicale sur 20 est installée en région  
 1 salariée de la filière sur 16 travaille dans la région

LE « BLOC LOCAL », PREMIER PARTENAIRE DE LA VIE ARTISTIQUE ET CULTURELLE



Le « bloc local » (communes et EPCI) est de loin **le premier financeur de la culture en France, réalisant 81 % des dépenses culturelles** territoriales totales en 2023. Les communes et les EPCI représentent ainsi un peu plus de la moitié des subventions perçues par les acteurs de la filière musicale en Hauts-de-France<sup>7</sup>.



**Mais** sur la saison 2024-2025, les collectivités locales sont quatre fois plus nombreuses à avoir réduit leur soutien au secteur culturel par rapport à l'année précédente<sup>8</sup>. Cette contraction renforce l'« effet ciseaux » existant pour les budgets des structures : **les charges augmentent plus vite que les produits !**

+40% VS +24% SUR 2021-2023 POUR LES ADHÉRENTES DE HAUTE FIDÉLITÉ



Au-delà de l'apport numéraire, les communes mettent à disposition des agents, des locaux ou du matériel, cèdent leurs biens à des prix minorés ou à titre gratuit, s'efforcent de faciliter la gestion budgétaire et administrative, ou entretiennent tout simplement un dialogue de qualité et des relations de confiance.



Le profond attachement et l'engagement des communes et des intercommunalités pour la culture sont de plus en plus précaires. **Les élus·es alertent sur leurs difficultés pour rendre accessible la culture à toute la population, et notamment sur le manque de moyens financiers, humains et de compétences** en interne (en particulier pour les petites communes). La fragilisation du tissu associatif ou sa présence insuffisante sont à ce titre soulignées : un enjeu crucial pour les territoires tient à la consolidation de **ces associations, qui restent le principal partenaire des communes et des EPCI** dans le champ culturel (devant les autres collectivités locales et l'Etat)<sup>9</sup>.



CANDIDAT·ES AUX MUNICIPALES 2026

**CONSTRUISSONS ENSEMBLE  
L'ÉCOSYSTÈME MUSICAL DE DEMAIN**



**ACTIVATEUR DE LIEN SOCIAL ET DE COHÉSION**

Les écoles de musique municipales ou associatives, les lieux de diffusion, les festivals, les studios de répétition et d'enregistrement, les radios associatives locales, pour ne citer que quelques-unes des structures de l'écosystème, **permettent de porter des projets en commun, d'inclure, d'animer et aussi d'intégrer les publics** « éloignés » ou « empêchés » et les nouveaux·elles habitant·es.

L'expérience de la mixité sociale et culturelle, le plaisir de « faire société » et l'empouvoirement, l'expérimentation d'alternatives sociétales au modèle marchand sont autant de plus-values constamment soulignées par les personnes interagissant dans ces espaces, qu'ils soient professionnel·les, bénévoles ou usager·ères.



**VECTEUR DE DÉVELOPPEMENT LOCAL ET INTERNATIONAL**

La filière est pourvoyeuse d'activités et d'emplois **durables, de qualité et non délocalisables**. La majorité des acteur·rices interagissent au sein d'une économie de proximité, favorisant la **production de biens et services fondés sur des ressources locales** : une graphiste indépendante, un prestataire pour le catering, des technicien·nes du spectacle, etc.

La valeur ajoutée produite est mise au service des territoires.

1 EMPLOI SUR 50 S'INSTALLERAIT OU SE MAINTIENDRAIT GRÂCE AU SEUL SPECTACLE VIVANT MUSICAL <sup>10</sup>

Ce qui n'empêche pas le secteur de développer des artistes et des œuvres pour un marché international, la musique française étant l'une des plus écoutées à l'étranger (son chiffre d'affaires à l'export a augmenté de 44% entre 2019 et 2024).



**L'ESS, UN TIERS-SECTEUR PEU (RE)CONNNU ET MENACÉ DANS SES FONDEMENTS**

Ce mode d'entreprendre cherche à concilier activité économique et utilité sociale : ses principes directeurs (solidarité, coopération, démocratie, primauté de l'humain sur le profit) en font un secteur au service de l'intérêt général.

Il regroupe en France près de 208 000 établissements employeurs, soit plus de 2,7 millions de salarié·es. Cela représente 13,7% de l'emploi privé en France, alors même que l'ESS ne reçoit que 7% des aides de l'Etat versées aux entreprises <sup>11</sup>.

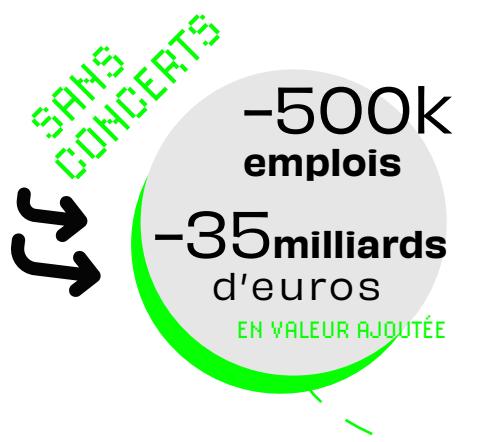
Contrairement à l'idée reçue d'un secteur « trop subventionné », l'ESS apparaît sous-dotée au regard de son poids économique, et surtout, de son utilité sociale. **Le secteur représente jusqu'à un quart de l'emploi salarié dans certains départements ruraux**, et apporte des services essentiels aux populations comme les soins à domicile, l'insertion et la culture <sup>12</sup>. Avec à la clé des retombées notables et bien documentées, en matière sociale, économique et environnementale, et donc des coûts considérables évités pour la société à plus ou moins long terme.

La diminution des subventions aux associations (de 34% en 2005 à 20% en 2020) induit une mise en concurrence accrue autour d'appels à projets au détriment du cœur de leur activité <sup>13</sup>. Les structures de l'ESS sont placées dans une position de prestataire de service, avec à la clé une moindre liberté d'action et de parole qui se traduit aujourd'hui par une autocensure massive. **Leur fonction démocratique d'interpellation est aujourd'hui remise en cause, en même temps que leur capacité à co-construire des politiques publiques d'intérêt général**.

CANDIDAT·ES AUX MUNICIPALES 2026  
**CONSTRUISSONS ENSEMBLE**  
**L'ÉCOSYSTÈME MUSICAL DE DEMAIN**



**BOOSTER D'ATTRACTIVITÉ ET DE RAYONNEMENT**



Cours de musique, présence artistique forte, offre de concerts et de festivals... la vie musicale, et plus généralement artistique et culturelle, contribue à l'image de marque d'un territoire et à son attractivité, comme l'a montré « Lille 2004, capitale européenne de la culture ». Cette vitalité rejaillit d'ailleurs directement sur le territoire, en créant des **retombées économiques locales pour d'autres secteurs tels que le tourisme, l'hôtellerie, la restauration, les nombreux prestataires et fournisseurs** (événementiel, technique, sécurité, etc.).

LE RENDEMENT DU SEUL SPECTACLE VIVANT MUSICAL SERAIT  
**PRÈS DE 17 FOIS SUPÉRIEUR AU MONTANT DES FONDS PUBLICS**  
 QUI LUI SONT DÉDIÉS EN FRANCE <sup>10</sup>

**FOCUS: LA VITALITÉ ASSOCIATIVE AU SERVICE DES TERRITOIRES**

Les associations représentent les trois quarts des structures de la filière musicale en Hauts-de-France, comme au national<sup>15</sup>. Elles sont également un pilier de l'économie sociale et solidaire (ESS), totalisant 85 % des établissements employeurs et des emplois de l'ESS en région<sup>16</sup>. Au-delà de ce que chacune produit en termes de projets et de services rendus, les associations, dans leur diversité, sont des actrices incontournables d'un développement territorial plus solidaire :

ELLES AVIVENT LA VIE DÉMOCRATIQUE LOCALE EN PROPOSANT DES LIEUX D'EXPRESSIONS ET D'EXPERTISES CITOYENNES, POUR UNE DÉMOCRATIE PLUS VIGOUREUSE ET INTERACTIVE QUI SAIT S'ENRICHIR DE TOUTES LES FORMES DE PARTICIPATION



ELLES ACCOMPAGNENT LES PERSONNES ET LES POUVOIRS PUBLICS, DANS LE CHANGEMENT SOCIAL ET CULTUREL EXIGEANT QU'INCARNE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE



ELLES HUMANISENT L'ÉCONOMIE EN APPORTANT DES RÉPONSES PERTINENTES AUX BESOINS SOCIAUX POUR CONSTRUIRE UNE ÉCONOMIE DE DEMAIN PLUS DURABLE ET RÉSILIENTE



ELLES RENFORCENT LE LIEN SOCIAL EN OFFRANT À TOUS·TES LA CAPACITÉ DE DIRE ET FAIRE ENSEMBLE ET CONTRIBUENT À L'ÉMERGENCE D'UNE SOCIÉTÉ PLUS SOLIDAIRE EN MESURE D'OFFRIR UNE PLACE À CHACUN·E

CANDIDAT·ES AUX MUNICIPALES 2026

**CONSTRUISSONS ENSEMBLE  
L'ÉCOSYSTÈME MUSICAL DE DEMAIN****ON S'ENGAGE EN FAVEUR DE LA VIE MUSICALE ?**

L'ACCÈS À LA MUSIQUE, DANS SA DIVERSITÉ, PARTOUT ET POUR TOUS·TES EST UN ENJEU SOCIÉTAL MAJEUR, ET UNE ATTENTE FORTE DES FRANÇAIS·ES NOTAMMENT VIS-À-VIS DE LEURS ÉLU·ES

- Près des trois quarts des personnes interrogées accordent **à la musique une place importante dans leurs vies** ;
- Près de 9 sondé·es sur 10 estiment que **la musique permet l'ouverture à d'autres** cultures et pratiques, la rencontre des personnes de tous âges, **le renforcement du lien social** et la lutte contre l'isolement ;
- Près de 9 sondé·es sur 10 pensent que la musique est **un puissant facteur de bien-être des habitant·es**, de valorisation de la culture et d'**attractivité d'un territoire** ;
- La moitié des personnes considèrent que **les municipalités ont un rôle prioritaire à jouer pour dynamiser la vie musicale des territoires**, devant les professionnel·les du secteur (47 %), notamment par le soutien à l'organisation de manifestations (54 %), l'ouverture d'espaces de création et de pratique musicales (39 %), ou encore par le soutien financier aux artistes locaux·ales et la généralisation de l'enseignement de la pratique musicale (respectivement 31%). <sup>17</sup>

**Nous travaillons  
à une série d'engagements municipaux  
en faveur de la vie musicale, qui prend  
en considération ces attentes et les  
préoccupations de la filière.**

**Et vous, comment vous engagez-vous  
en faveur de la vie musicale de votre  
territoire ?**

## SOURCES

- <sup>1</sup> *50 ans de pratiques culturelles en France*, DEPS juillet 2020
- <sup>2</sup> *Billetterie du spectacle vivant en 2024*, DEPS juillet 2025
- <sup>3</sup> *Panorama des industries culturelles et créatives 2025 – Filière Musique*, we are Creative/EY, juin 2025
- <sup>4</sup> *SoFEST ! Ruralités*, CEPEL/France Festivals, avril 2024
- <sup>5</sup> *La diffusion live en 2023. Analyse détaillée par région*, CHM, décembre 2024
- <sup>6</sup> *Panorama des industries culturelles et créatives 2025 – Filière Musique*, op. cit.
- <sup>7</sup> *Panorama 2023 des structures adhérentes*, Haute Fidélité, fév. 2025
- <sup>8</sup> *Baromètre national 2025 sur les budgets et choix culturels des collectivités territoriales*, Observatoire des politiques culturelles, octobre 2025
- <sup>9</sup> *L'engagement des communes et de leur intercommunalité pour la culture en 2025*, AMF, novembre 2025
- <sup>10</sup> *Plaidoyer pour un dividende musical*, Arnaud Florentin, spécialiste de l'économie territoriale et directeur associé du cabinet de conseil Utopies, octobre 2025
- <sup>11</sup> *Les soutiens publics à l'économie sociale et solidaire. 2018-2024*, Cour des comptes, septembre 2025
- <sup>12</sup> *L'économie sociale et solidaire : une réponse aux enjeux démocratiques, sociaux et environnementaux ?*, Direction générale du Trésor, octobre 2025
- <sup>13</sup> *Un monde associatif à la croisée des chemins*, Observatoire citoyen de la marchandisation des associations, mai 2025
- <sup>15</sup> *Panorama 2023 des structures adhérentes*, op. cit. ; *Chiffres clés de la Fédélima – Données 2023 Vol. 1*, Fédélima, avril 2025 ; *Le SMA en chiffres – 2ème édition*, Syndicat des musiques actuelles, février 2025
- <sup>16</sup> *Panorama de l'Economie Sociale et Solidaire des Hauts-de-France*, Edition 2025, CRESS Hauts-de-France, juin 2025
- <sup>17</sup> *Les Français et la musique dans les territoires*, Sacem/OpinionWay, novembre 2021